

DECISION DU DIRECTEUR

N° 2020/68 : Décision portant composition nominative du Directoire du Centre hospitalier de Bastia

Jean-Mathieu DEFOUR, directeur du Centre hospitalier de Bastia, président du directoire,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 Juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et au directoire des établissements publics de santé,

Vu le code de la santé publique, article L. 6143-7-5, articles D. 6143-35-1 à 4,

Vu la décision du directeur 2016/16 en date du 11 avril 2016 portant organisation interne : définition et composition des pôles d'activités du Centre hospitalier de Bastia,

Vu la décision du directeur 2020/10 en date du 12 mai 2020 portant désignation des chefs de pôles d'activités cliniques et médico-techniques,

Vu la décision n°2020/65 en date du 30 juillet 2020 désignant Monsieur le Docteur Karim MOUBARAK en qualité chef du pôle « spécialités chirurgicales, chirurgie ambulatoire et chirurgie des cancers » ;

Vu la proposition du Docteur Joseph LUCCIARDI, président de la commission médicale d'établissement, en date du 25 août 2020,

Le directeur,

DECIDE

Article 1^{er} : Le directoire du Centre hospitalier de Bastia est composé des membres, ci-après désignés :

Membres de droit :

- Monsieur Jean-Mathieu DEFOUR, directeur du Centre hospitalier de Bastia, président du directoire,
- Monsieur le Docteur Joseph LUCCIARDI, président de la commission médicale d'établissement, vice-président du directoire,
- Monsieur Frédéric HENRY, président de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques,

CENTRE HOSPITALIER DE BASTIA

Membres nommés :

- Monsieur le Docteur André De CAFFARELLI, chef du pôle « urgences et soins continus »,
- Monsieur le Docteur Ziad BOUERI, chef du pôle « oncologie et spécialités médicales »,
- Monsieur le Docteur Frédéric SABIANI, chef du pôle « mère-enfant et adolescent »,
- Madame Françoise VESPERINI, directrice adjointe – direction des ressources humaines.

Article 2 : Le directoire du Centre hospitalier de Bastia est composé des membres invités permanents, ci-après désignés :

- Monsieur Frédéric EBENDINGER, directeur adjoint – direction des affaires médicales, de la qualité et de la communication,
- Monsieur le Docteur Jean-François FILIPPI, chef du pôle « plateau technique et médico technique »,
- Madame le Docteur Nicole GRAZIANI, chef du pôle « gériatrie, addictologie et psychiatrie »,
- Monsieur Serge LINALE, ingénieur chargé de la direction des systèmes d'information et de la télémédecine,
- Monsieur le Docteur Patrick METAIS, médecin responsable du département de l'information médicale,
- Monsieur le Docteur Karim MOUBARAK, chef du pôle « spécialités chirurgicales, chirurgie ambulatoire et chirurgie des cancers »,
- Monsieur Jean-Luc PISELLA, directeur adjoint – direction des finances, du contrôle de gestion et de la facturation ; direction du droit des patients,
- Madame Marie-Christine VIALE, directrice adjointe – direction des achats, des travaux et de la logistique.

Article 3 :

La durée de fonction des membres du directoire est fixée à 4 ans.

Article 4 :

Le mandat des membres du directoire prend fin lors de la nomination d'un nouveau directeur, ainsi que dans le cas où son titulaire quitte l'établissement ou cesse d'exercer les fonctions au titre desquelles il était membre du directoire.

Bastia, le 26 août 2020

Le Directeur,

Jean-Mathieu DEFOUR

